

Le point sur les rythmes scolaires

Une vaste démarche de concertation a été engagée avec les parents d'élèves, le monde enseignant, les associations, les enfants eux-mêmes, le personnel communal concerné et tous les acteurs de la communauté éducative. En voici une synthèse.

Situation actuelle⁽¹⁾ : 24h d'enseignement les lundi, mardi, jeudi et vendredi, soit 8 demi-journées⁽²⁾.
La réforme de l'Etat : 24h d'enseignement à placer obligatoirement sur 9 demi-journées (1 nouvelle demi-journée) avec des journées d'une durée inférieure à 5h30⁽³⁾ et des demi-journées inférieures à 3h30⁽³⁾.

⁽¹⁾ *Le report de l'application de la réforme a été décidé en janvier 2013 pour la rentrée 2014.*

⁽²⁾ *Lundi matin et après-midi + mardi matin et après-midi + jeudi matin et après-midi + vendredi matin et après-midi = 8 demi-journées.*

⁽³⁾ *Sauf dérogation.*

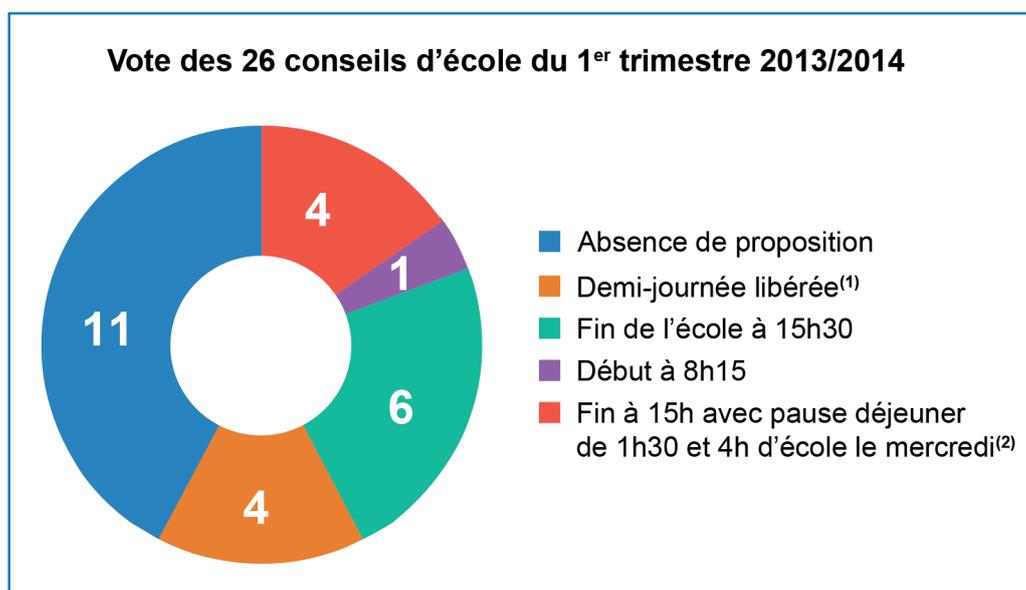
La réforme vue par les parents

- 45% des parents sont favorables à une réforme identique en élémentaire et maternelle, 38% souhaiteraient des rythmes différents,
- 77% préfèrent maintenir l'heure d'entrée à l'école à 8h30,
- 73% souhaitent que la nouvelle ½ journée soit placée le mercredi matin,
- 57% préfèrent finir plus tôt dans l'après-midi, 32% souhaitent un allongement de la pause déjeuner.

La réforme vue par les enseignants

- 46% souhaitent que la nouvelle demi-journée soit placée le mercredi matin (34% le samedi matin)
- Une journée d'enseignement de 5h ou 5h15 pour 87% des professeurs,
- Une demi-journée de 3h pour 53% d'entre eux,
- 90% souhaitent finir plus tôt l'école car le pic de fatigue des enfants est en fin de journée
- 97% souhaitent que les nouvelles activités périscolaires soient placées en fin de journée (à 97%).

La réforme vue par les conseils d'école



⁽¹⁾ Certains conseillers d'école ont proposé de libérer une autre demi-journée que le mercredi ou le samedi. Ce scénario n'est pas autorisé par le gouvernement. + d'infos : 01 34 53 32 00

⁽²⁾ Une durée d'1h30 de pause déjeuner ne paraît pas suffisante pour offrir un temps de repas de qualité à l'ensemble des demi-pensionnaires.